

Rapport d'activité 2022

Service départemental de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre de Tarn-et-Garonne





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFFICE NATIONAL
DES COMBATTANTS ET
DES VICTIMES DE GUERRE
Aider Reconnaître Transmettre

SOMMAIRE

Présentation de l'ONaCVG.....	3
Mission aider et accompagner.....	4
Mission reconnaître et réparer.....	7
Mission transmettre.....	8
Le Bleuet de France.....	16

Présentation de l'ONaCVG

L'Office national des combattants et des victimes de guerre est un établissement public sous tutelle du Ministère des Armées.

L'Office a pour mission d'assurer à ses ressortissants la protection et l'aide matérielle qui leur sont dues au titre de la reconnaissance de la Nation.

À ce titre, il est notamment chargé :

- de mettre en œuvre des mesures en matière d'éducation, de reconversion professionnelle, d'aide au travail, de secours et d'aides financières, d'assurance et de prévoyance sociales ;
- d'utiliser au mieux ses ressources propres, les subventions de l'État et le produit des fondations, dons et legs, soit directement, soit par l'intermédiaire des associations constituées par ses ressortissants ou des œuvres privées qui leur viennent en aide ;
- d'instruire les demandes d'indemnisation des orphelins dont les parents ont été victimes de persécutions antisémites et des orphelins dont les parents ont été victimes d'actes de barbarie durant la guerre 1939-1945 ainsi que de mettre en œuvre les mesures de protection des pupilles de la Nation.

L'Office délivre pour le compte de l'État la retraite du combattant ainsi que les cartes, titres, pécules et mentions énumérés par décret en Conseil d'État.

L'Office met également en œuvre les mesures de solidarité nationale en faveur des rapatriés, des anciens membres des forces supplétives et assimilés et de leurs familles et des victimes de la captivité en Algérie.

Enfin, au titre de l'article L. 611-3 du CPMIVG, l'Office est responsable de l'entretien, de la rénovation et de la valorisation des sépultures de guerre et des Hauts lieux de la mémoire nationale (HLMN).

En vertu de l'article R613-5 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, le Conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation (CDAC) est compétent pour donner un avis sur les projets relatifs à la politique de mémoire dans le département.

Dans le Tarn-et-Garonne le service est situé en préfecture et est composé de trois agents :

Madame Laurène VIDALO, en charge de la Solidarité,
Monsieur Alexandre TAILLEFER, adjoint au directeur, en charge de la Reconnaissance et des Associations,
Monsieur Maxime SAINT-GERMES, directeur du service depuis le 1^{er} janvier 2020.

Le service bénéficie du soutien de Madame Sonya Beyron, Référente Mémoire pour la région Occitanie hébergée au service départemental de Haute-Garonne à Toulouse pour la mise en œuvre d'actions mémorielles en Tarn-et-Garonne. Elle travaille notamment sur un projet de valorisation des mémoires de la Shoah à Moissac depuis 2020 et sur le renforcement de notre partenariat avec la Maison des Mémoires de Septfonds.

Changement de nom, de logo et de devise :

En 2023 conformément à la loi n° 2022-297 du 2 mars 2022 relative au monde combattant, l'Office change de nom pour devenir l'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG). Sa devise devient *Aider, Reconnaître, Transmettre*. Les raisons de ce changement sont liées à l'évolution inéluctable du monde combattant.



Mission aider et accompagner

Modernisation des pratiques sociales

Le 1^{er} janvier 2022, un nouveau logiciel de gestion des ressortissants, appelé OCRM (Onacvg Customer Relationship Management) a été mis en ligne. Il s'agit d'un outil de modernisation de l'action sociale permettant aux ressortissants de déposer directement un dossier en ligne et d'effectuer un suivi. Les services départementaux de l'ONaCVG saisissent ensuite les dossiers reçus par courrier dans ledit logiciel.

Commissions solidarité

178 737,80 € ont été dépensés en 2022 au profit des ressortissants de l'ONaCVG lors des sept commissions solidarité.

Ressortissants (hors pupilles de la nation mineurs) : 6 rejets et 169 attributions : 127 200,10 €

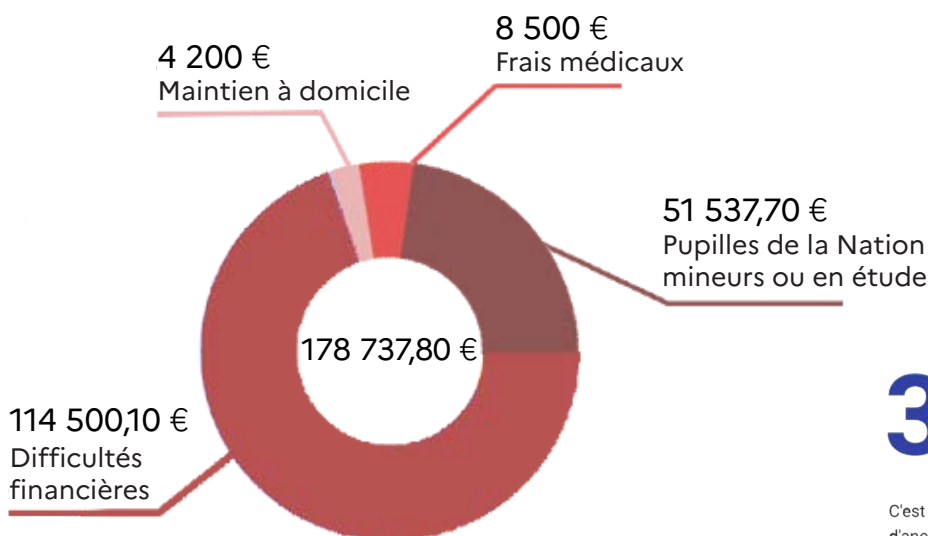
Anciens combattants	50 dossiers
Conjoints survivants	109 dossiers
Pupilles de la Nation majeurs	5 dossiers
Victimes d'actes du terrorisme	2 dossiers
Harkis	3 dossiers

Pupilles mineurs : 24 dossiers : 51 537,70 €

Sept pupilles mineurs ont été adoptés par la Nation en 2022 dans le département (soit quatre foyers). Un pupille provenant d'un autre département s'est installé en Tarn-et-Garonne. Enfin deux pupilles résidant dans un autre département dépendent administrativement du service car la mère, veuve de guerre, est agent d'un service de l'ONaCVG. Ainsi, nous avons au 31 décembre 2022 vingt-cinq pupilles mineurs.

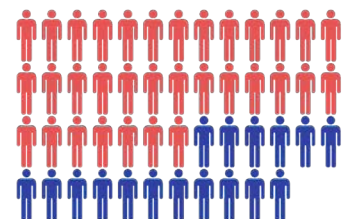
Cinq demandes d'adoption par la nation sont actuellement en cours d'instruction (soit trois foyers).

Répartition des aides par type d'aide



34%

C'est le pourcentage de dossiers d'anciens combattants de la 4^e génération du feu (OPEX).



Colis douceurs : 30 colis : 900,13 €

Les colis ont été commandés pour les vingt ressortissants de l'EHPAD les Jardins d'Emilie de Caussade labellisé bleu de France et pour dix ressortissants isolés ou démunis du département.

Secours d'urgence

Une commande de chèques de service a été passée début janvier 2022 pour un montant de 3 500 €, une deuxième commande de 500 € a été effectuée au mois d'octobre 2022. Ces derniers permettent aux ressortissants de faire des achats de premières nécessités dans un certain nombre de magasins partenaires.

Nombre d'interventions en 2022 : 15.



Aide à destination des ex-membres des formations supplétives et assimilées (Harkis) et de leurs ayants droits



Dispositif de Solidarité à destination des enfants d'anciens harkis, moghaznis et personnels des diverses formations supplétives et assimilés

Ce dispositif mis en place en 2019 à la demande du Président de la République a pour objet d'attribuer des aides financières aux enfants d'ex-membres des formations supplétives et assimilées, ayant séjourné au moins 90 jours dans des camps et hameaux de forestage et certains centres d'hébergement. L'aide attribuée peut porter selon le besoin du demandeur sur des dépenses de logement, de santé, de formation et/ou d'insertion professionnelle. Le dispositif est forcloso depuis le 31 décembre 2022.

5 dossiers ont été instruits par le service en 2022.

9 dossiers sont passés en commissions nationales pour un montant de 36 585 €.

Dispositif de Réparation au titre de la loi 2022-229 du 23 février 2022 portant reconnaissance de la Nation envers les harkis et les autres personnes rapatriées d'Algérie anciennement de statut civil de droit local et réparation des préjudices subis par ceux-ci et leurs familles du fait de l'indignité de leurs conditions d'accueil et de vie dans certaines structures sur le territoire français

Ce nouveau dispositif vise à indemniser les rapatriés anciennement de statut civil de droit local, et leurs familles qui ont vécu dans certaines structures (camps de transit et d'hébergement, hameaux de forestage) de façon forfaitaire à compter du 1^{er} jour de présence dans l'une ou plusieurs structures d'accueil. Les dossiers sont directement envoyés par les usagers au Département Reconnaissance et Réparation (DRR) de l'ONaCVG situé à Caen puis étudiés en commission nationale à Paris.

12 dossiers transitant par le service ont été transmis au DRR.

6

Accompagnement à la reconversion professionnelle et à la réinsertion dans l'emploi

Aide à la reconversion professionnelle

Lorsqu'un militaire entreprend des démarches de reconversion professionnelle en vue de son départ de l'armée, l'ONaCVG peut apporter une aide en complémentarité avec les autres acteurs de la réinsertion professionnelle.

Nombre de dossiers : 9 dossiers traités en 2022.

8 dossiers sont passés en commission nationale et ont reçu une aide pour un montant total de 7 524 €.

Le dispositif des « emplois réservés »

Le dispositif dérogatoire de recrutement dans la fonction publique au titre des « emplois réservés » permet, à ses bénéficiaires, qui reçoivent un « passeport professionnel », d'accéder à la fonction publique, après entretiens de sélection. Ce dispositif est ouvert aux titulaires d'une Pension Militaire d'Invalidité, aux pupilles de la Nation, aux veuves de guerre et aux enfants des anciens membres des formations supplétives.

Nombre de passeports délivrés : 3 dossiers dont 2 concernant des militaires blessés et 1 enfant de Harki.

Nombre de ressortissants titulaires d'un passeport professionnel accompagnés : 9
(6 blessés et 3 enfants de Harki)

Accompagnement des blessés dans le département

Nombre de blessés accompagnés par le service dans leurs démarches : 23 blessés.

- 8 en congé longue durée pour maladie (CLDM)
- 5 civils
- 7 sans emploi dont 3 en reconversion professionnelle
- 3 militaires d'active

Mission reconnaître et réparer

Les données chiffrées du service



Commission Mémoire et Porte-drapeaux

Deux commissions se sont tenues cette année le 18 février et le 7 novembre permettant d'attribuer :

- 39 diplômes d'honneur de porte-drapeau sur 44 demandes (soit 5 rejets)



- 4 subventions de 150€ chacune pour achat de drapeau associatif

- 1/ l'Association Croix de Guerre et Valeur Militaire de Tarn-et-Garonne,
- 2/ l'Union Départementale des Retraités de la Police de Tarn-et-Garonne,
- 3/ Cercle Gaulliste Jean-Moulin,
- 4/ Association des porte-drapeaux de France 82.

- 8 labels « Action Mémoire 2022 »

Projet 1 : Productions littéraires par les élèves de la classe Défense du collège Pierre Flamens de Castelsarrasin autour de la Bataille de BIR HAKEIM,

Projet 2 : Rallye Citoyen 2022 sur le thème des Opérations Extérieures à Montauban,

Projet 3 : Le Tarn-et-Garonne en résistance. Résistance Juive et Justes parmi les Nations : l'exemple de Moissac,

Projet 4 : Hommage à Monseigneur THEAS porté par l'association Mémoire et Espoirs de la Résistance,

Projet 5 : Les Femmes en Résistance – Maison des Mémoires de Septfonds,

Projet 6 : Challenge Michelet porté par la Protection Judiciaire Jeunesse,

Projet 7 : Commémorations du 80^e anniversaire des rafles depuis le camp de Judes à Septfonds,

Projet 8 : Soirée mémorielle autour des rafles du camp de Septfonds et de la notion de crime contre l'humanité.



Le budget « mémoire » du service départemental de l'ONACVG

Le budget alloué aux opérations mémoire du service départemental était de 9 716,70 €.

Projet Le Tarn-et-Garonne en Résistance. Résistances juives et Justes parmi les Nations : l'exemple de Moissac	4600 €
Financement d'une pièce de théâtre au collège Théodore-Despeyroux de Beaumont-de-Lomagne	1000 €
Financement du parcours mémoriel du Maquis de Lavit dit Maquis des Carottes	800 €
Financement du spectacle «Femmes Résistantes que j'aime» à destination du grand public à Septfonds	1200 €
Remise des prix du challenge Michelet	500 €
Remise des prix du Rallye Citoyen	500 €
Remise des prix du CNRD	750 €
Prix du Bleuets de France du CNRD	21 €
Reproduction du jeu de l'oie de l'ONACVG	95,70 €
Conférence à l'Université de Montauban	250 €

Les nouveaux outils pédagogiques de l'ONACVG

Nos outils pédagogiques peuvent être mis à disposition des établissements scolaires ou animés par le service départemental. Ils revêtent plusieurs formes, du jeu aux expositions en passant par des malles pédagogiques thématiques.

En 2022

22
Expositions
prêtées

Un partenariat avec la Délégation Militaire Départementale nous a permis de renforcer nos liens avec les classes de défense et de proposer des ateliers communs alliant histoire, mémoire, esprit de défense et citoyenneté.

Le jeu de l'oie « *A la découverte de la Citoyenneté* »



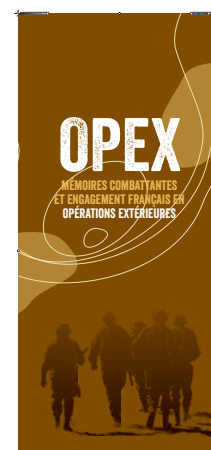
Nouvelle édition du jeu de l'ONaCVG, il invite les joueurs, en se déplaçant à l'aide d'un dé, à répondre à des questions thématiques sur la Mémoire, la Première Guerre mondiale, la Deuxième Guerre mondiale, la Citoyenneté et l'Europe.

L'exposition « *OPEX, mémoires combattantes et engagement français en opérations extérieures* »

L'exposition est destinée en premier lieu à un public jeune non-initié à la question. Elle est composée de deux grandes parties :

- la première donne à comprendre les origines, le cadre juridique et politique d'organisation des OPEX ainsi que les différentes missions qui sont menées en intervention,

- la seconde se concentre sur l'expérience quotidienne vécue par les hommes et les femmes projetés en opérations extérieures, sur les blessés et leur reconstruction, sur les pertes, et sur la place occupée par les OPEX dans la mémoire collective de la société française.



L'exposition *Femmes Résistantes 1936-1945*

Elle vient mettre en lumière l'histoire de ces femmes résistantes, engagées contre le fascisme et pour la Libération de leur territoire au niveau européen puisqu'elle démarre durant la guerre d'Espagne et se termine en 1945 en abordant la résistance en France, en Allemagne et en Espagne.

Elle fait l'objet d'un partenariat national entre l'ONaCVG et l' Association pour la récupération de la mémoire historique (ARMH) afin qu'elle soit dupliquée en plusieurs exemplaires et diffusée sur l'ensemble du territoire notamment dans les établissements scolaires.



Les opérations mémoire du service départemental

MARS

Mercredi 9/ Vernissage de l'exposition « *OPEX, mémoires combattantes et engagement français en opérations extérieures* » à l'Hôtel du département. L'exposition était accessible à tous les tarn-et-garonnais du 9 au 21 mars 2022.



Lundi 4/ Financement d'une lecture musicale de l'opérette de Germaine Tillion « *Le Verfügbar aux enfers* » au collège Théodore-Despeyrous de Beaumont-de-Lomagne. L'action s'inscrivait dans un projet global pluridisciplinaire « *La mémoire, un acte vivant dans l'art d'hier et d'aujourd'hui* », utilisant tout au long de l'année l'œuvre de Germaine Tillion afin de sensibiliser tous les élèves 3^e au travail de mémoire.

Mercredi 6/ Animation autour de la course mémorielle « *Mission Passeurs de Mémoire : retour sur un siècle de conflits* » dans la Classe de Défense du collège Sainte-Claire de Dieupentale.

Mardi 19/ Animation de la mallette pédagogique « *Explique-moi une cérémonie !* » à l'école de Bioule pour préparer les élèves de CM2 à la cérémonie du 8 mai.

Jeudi 21/ Animation autour du jeu de l'oie « *A la découverte de la citoyenneté* » au forum de la Citoyenneté du Lycée agricole de Capou à Montauban,

Vendredi 22/ Animation « *Explique-moi une cérémonie !* » à l'école de Puycornet.

AVRIL



MAI



Mercredi 11/ Organisation d'une séance de témoignages à plusieurs voix sur le thème des Mémoires de la Guerre d'Algérie au collège Sainte-Claire de Dieupentale.

Mardi 17/ Animation d'un atelier à l'occasion du rallye citoyen organisé par le DMD 82.

Jeudi 19/ Organisation de deux ateliers autour de la citoyenneté et des cérémonies commémoratives pour les jeunes participants au Challenge Michelet de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.



JUIN

Mercredi 8/ Animation autour de la Guerre d'Indochine à destination des jeunes de l'EPIDE de Toulouse.

Mardi 14/ Participation à la Journée Défense Mémoire du SNU à Lauzerte.

Jeudi 16/ Organisation d'une séance de témoignage des enfants juifs cachés pendant la Seconde Guerre mondiale à destination des élèves du collège Fragonard de Nègrepelisse à la Mounière de Septfonds.

Samedi 25/ Inauguration du parcours du maquis de Lavit, dit maquis des Carottes.

Mardi 28/ Remise du prix des Petits Artistes de la Mémoire et animation sur les conflits contemporains à la caserne Guibert.



JUILLET



Mardi 5/ Participation à la Journée Défense Mémoire du SNU à Montauban.

Du 6 au 8/ Animation autour du jeu « *Le parcours du combattant* » à destination des jeunes du SNU.

Samedi 9/ Animation autour du serious game « *Jean Moulin, une vie d'engagement* » à l'aide de l'exposition éponyme de l'ONaCVG à destination des jeunes du SNU.

AOÛT

Mercredi 10/ Vernissage de l'exposition « *Femmes Résistantes 1936-1945* » à la Maison des Mémoires de Septfonds en présence de madame Paloma Léon qui a rédigé une partie des textes. L'exposition était accessible à tous les tarn-et-garonnais du 10 août au 30 septembre.



SEPTEMBRE

Vendredi 30/ Sensibilisation auprès des élèves de la classe de défense de Moissac aux mémoires de la Shoah de Moissac.

OCTOBRE

Samedi 1/ Financement du du spectacle musicale « *Femmes Résistantes que j'aime* » à Septfonds.

Mercredi 5/ Animation sur les conflits contemporains au collège Sainte-Claire de Dieupentale.

Judi 27/ Organisation d'une soirée de conférences mémorielles à l'Université de droit de Montauban autour de la notion de crime contre l'humanité et des mémoires du camp de Septfonds en partenariat avec l'UT1.



NOVEMBRE

Mardi 8/ Visite commentée du parcours « *La Résistance juive et les Justes de Moissac : Sauver les enfants de la Shoah* » aux élèves de la classe de défense du collège la Sainte Famille de Moissac.

Mercredi 9/ Animation autour des cérémonies commémoratives aux élèves de la classe de défense du collège Sainte-Claire de Dieupentale.

Vendredi 11/ Inauguration d'un panneau historique au carré militaire du cimetière urbain de Montauban et vernissage de l'exposition « *Maurice Genevoix et ceux de 14* » en préfecture à l'occasion du cocktail du 11 novembre.



DECEMBRE



Judi 8/ Atelier de conception de bande dessinée mémorielle dans le cadre du concours de l'ONaCVG « *Bulles de Mémoire* » animé par Sonya Beyron et un professionnel du dessin.

8 et 9/ Animation du serious game « *Jean Moulin, une vie d'engagement* » à destination des élèves du lycée François Mitterrand de Moissac en partenariat avec la déléguée à la politique de la ville, Hanane Guégan.

SNU : Accueil d'une Mission d'Intérêt Général du SNU Campagne de témoignage autour de la Guerre d'Indochine

Le service départemental a accueilli Théana, jeune volontaire effectuant une Mission d'Intérêt Général (MIG) dans le cadre du SNU de septembre à fin décembre sur le thème de la Guerre d'Indochine.

Elle était chargée d'aller à la rencontre d'anciens combattants, d'enregistrer leur témoignage et de réaliser un livret sur leur parcours. Quatre anciens ont accepté de se prêter au jeu, un travail essentiel, à l'heure de la disparition de nos derniers témoins.

Théana et Pierre Ibos après son témoignage.



Deux visites ministérielles en 2022

Le service départemental de l'ONaCVG a contribué à l'organisation de deux visites ministérielles sur l'année.

15 mars 2022

Madame Geneviève Darrieussecq, Ministre Déléguée auprès de la Ministre des Armées en charge de la Mémoire et des Anciens Combattants a présidé une cérémonie à Montauban à l'occasion du 10^e anniversaire de l'attentat du 15 mars 2012.

Après la commémoration, elle a pu échanger quelques mots avec les familles des victimes.



Remerciements des porte-drapeaux.



Prise de parole de Madame la Ministre au cours de la cérémonie.

13 et 14 octobre

En juillet 2022, à la suite de l'élection présidentielle, Madame Patricia Mirallès a été nommée Secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire. Elle s'est déplacée dans le département au mois d'octobre pour inaugurer un parcours mémoriel sur les mémoires de la Shoah à Moissac. A cette occasion nous avons pu lui proposer plusieurs temps forts en présence des élus du territoire :

- Visite du mémorial du camp de Judes à Septfonds,
- Inauguration du parcours mémoriel « *La Résistance juive et les Justes de Moissac : Sauver les enfants de la Shoah* »,
- Rencontre avec des représentants d'associations combattantes et patriotiques et des personnels militaires au hall de Paris de Moissac,
- Visite du carré militaire du cimetière urbain de Montauban pour évoquer le projet de réfection du site,
- Rencontre avec les représentants de la Fédération départementale des Harkis à la maison de la région.



Visite de la baraque du mémorial du camp de Septfonds.



Visite du carré militaire du cimetière urbain de Montauban.



Rencontre avec les représentants de la Fédération départementale des Harkis.

FOCUS Le Tarn-et-Garonne en Résistance. Résistances juives et Justes parmi les Nations : l'exemple de Moissac

En 2020 un programme ambitieux avait été lancé autour des mémoires de la Shoah et de la Résistance, plus particulièrement axé sur l'histoire de Moissac dans la Seconde Guerre mondiale. L'objectif était de mettre en lumière l'histoire du sauvetage de 372 enfants juifs entre 1939 et 1944.

Cette année un parcours mémoriel a été créé et inauguré à Moissac par Madame Patricia Mirallès, Secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire en présence de trois anciens enfants cachés de Moissac, de la Directrice Générale de l'ONaCVG, des élus locaux et des associations.

Il comprend onze étapes positionnées en divers points évocateurs de l'histoire des enfants juifs, des Justes et des résistants dans la ville de Moissac.

Il prend deux formes :

- l'une présente dans l'espace public par l'apposition de onze supports informatifs,
- l'autre numérique, par la création de l'application « *Les ambassadeurs des mémoires de Moissac* » avec la participation des élèves du Lycée François Mitterrand de Moissac. Ce dernier permet d'inciter les publics les plus difficiles à capter, à réaliser ce parcours en incluant un aspect ludique. Les élèves ont participé durant leur année scolaire 2021-2022 à un projet d'ensemble avec leurs enseignants mêlant rencontres, témoignages, visites et travaux de groupes.



Accueil des élèves du Lycée François Mitterrand à la sous-préfecture de Castelsarrasin le 20 mai 2022 pour la présentation de l'application numérique.



Présentation de l'application par les élèves le 20 mai 2022.



Présentation de l'application numérique et visite du camp de Rivesaltes par les élèves. © Lycée François Mitterrand de Moissac.



Dévoilement du premier panneau du parcours. © MINARM.



Echange avec des témoins ayant été cachés dans la maison des enfants (Nicolas Ribowski et Jean-Claude Simon). © MINARM.



Echange avec les élèves de la classe de défense de Moissac. © MINARM.

FOCUS Les commémorations du 80^e anniversaire des rafles du camp de Septfonds (3 et 4 septembre 2022)

Les 3 et 4 septembre 2022, un weekend commémoratif a été organisé à Septfonds en mémoire des 84 hommes du GTE 302, déportés dans la nuit du 23 au 24 août 1942 et des 213 enfants, femmes et hommes qui furent déportés dans la nuit du 2 au 3 septembre 1942 vers Auschwitz et assassinés quelques jours après.

Plusieurs temps forts étaient organisés, notamment :

- Une visite commentée de l'exposition « Les Juifs de France dans la Shoah » de l'ONACVG, revenant sur les grandes étapes de la persécution des Juifs de France ; des premières mesures d'exclusion, de l'internement jusqu'à la déportation systématique et massive dans les camps.

- Une soirée de conférences autour des déportations juives depuis le camp de Septfonds par Geneviève Dreyfus – Armand : docteur en histoire, auteur de « *Septfonds 1939 – 1944, Dans l'archipel des camps français* » et Alexandre Doulut : Historien chercheur, docteur en histoire et spécialiste de la Shoah en France.

- Une Projection en avant première du film d'animation « *Les secrets de mon père* » de Véra Belmont, adaptation de la bande-dessinée *Deuxième génération* de Michel Kichka (éditions Dargaud).

- Une cérémonie commémorative en deux temps, sur la stèle en hommage aux enfants juifs déportés et au Mémorial du camp de Judes.

3 et 4 septembre COMMEMORATION DES 80 ANS DES DEPORTATIONS JUIVES DEPUIS LE CAMP DE SEPTFONDS

1942. Le camp de Judes. se fait l'instrument des mesures antijuives du régime de Vichy.
Le 24 août, est organisée la déportation, depuis le camp vers Auschwitz de 84 hommes réunis dans le Groupement de Travail 302. Les 3 septembre, sont déportés les 213 personnes issues des familles juives raflees dans les départements du Tarn-et-Garonne et du Lot. En leurs mémoires, La Mounière vous propose les 3 et 4 septembre 2022 le programme suivant :

LE SAMEDI 3 SEPTEMBRE

14h30 et 16h - Mémorial du camp de Judes
Visite commentée de l'exposition « Les Juifs de France dans la Shoah » par Maurice Lugassy du Mémorial de la Shoah
Entrée libre

18h - Au Florida, 3 cours d'Alsace Lorraine - Septfonds
Conférence de Geneviève Dreyfus - Armand et Alexandre Doulut : Les déportations juives depuis le camp de Septfonds -
Entrée libre

20h30 - Cinéma de Caussade

Projection en avant première
« Les secrets de mon père »
Au tarif habituel



LE DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

10h - Square Henri Graü - stèle juive
Cérémonie mémorielle

10h45 - Mémorial du camp de Judes
Cérémonie et rappels historiques

11h30 - Foyer septfonds
Verre de l'amitié

Renseignements : lamouniere@septfonds.fr - 06 70 36 86 90



Présentation de l'exposition de l'ONACVG « *Les Juifs de France dans la Shoah* » par Maurice Lugassy du Mémorial de la Shoah.



Conférence autour des rafles depuis le camp de Septfonds.



Cérémonie devant la stèle en hommage aux enfants juifs déportés.



Cérémonie au Mémorial du camp de Judes.

Résultats de la levée de fonds au profit du Bleuet de France

Collectes sur la voie publique : 2 061,07 €

Subventions reçues par les communes de Tarn-et-Garonne : 34 pour un montant total de 3 273 €.

Dons :

- associations : 500 € (3 associations)
- particuliers : 105 (2 personnes)
- dons en ligne : 760 € (19 donateurs)

Total : 6 699,07 € en 2022 contre 7 593,12 € en 2021.

Création du Fonds de dotation - avenir du Bleuet de France

Intégré à l'ONaCVG en 1991, le Bleuet de France devient un fonds de dotation indépendant et l'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG) n'en assurera plus la gestion exclusive. Son siège social est fixé au 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris.

Ce changement a été initié par l'ONaCVG pour impulser un nouvel élan au Bleuet de France, renforcer sa notoriété et lui permettre de devenir une œuvre caritative à part entière. Les dons que percevra le Fonds de dotation du Bleuet de France continueront principalement à financer des projets sociaux et mémoriels portés par l'ONaCVG.

Le 16 décembre 2022, Patrick Remm, président de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, a été élu à la présidence du fond de dotation de l'œuvre nationale du Bleuet de France avec Mme Veronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'ONaCVG qui en assurera la vice-présidence.



Les membres fondateurs du fonds de dotation le 16 décembre 2022.